

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE L'IMMUNISATION (CCNI) DE MAI 2026

Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2026-2027



Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.

– Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:

Summary of National Advisory Committee on Immunization (NACI) Statement of May 2026

Les renseignements contenus dans cette publication ou ce produit peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, et par tout moyen, à des fins personnelles ou publiques non commerciales, sans frais ni autorisation supplémentaire, sauf indication contraire. Les reproductions et distributions commerciales sont interdites sauf avec l'autorisation écrite de l'Agence de la santé publique du Canada. Pour obtenir la permission de reproduire tout contenu appartenant au gouvernement du Canada à des fins commerciales, veuillez envoyer un courriel à pubsadmin@hc-sc.gc.ca.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada

130, chemin Colonnade

Indice de l'adresse 6501H

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Sans frais : 1-844-280-5020

Télé. : 613-941-5366

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de la Santé, 2026.

Date de publication : mai 2026

Cat. : HP37-45/1F-PDF

ISSN : 2818-4920

Pub. : 260057

APERÇU

En mai 2026, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié les directives du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) sur l'utilisation des vaccins antigrippaux pour la saison 2026-2027. Les directives sont fondées sur les données probantes actuelles et sur l'avis des experts du CCNI.

Après un examen des données probantes, voici les recommandations du CCNI applicables à la saison grippale 2026-2027 :

- **Le CCNI continue de recommander le vaccin antigrippal pour toute personne de 6 mois ou plus qui ne présente pas de contrindications à l'administration du vaccin. Le CCNI recommande de vacciner en priorité les groupes pour lesquels le vaccin antigrippal est particulièrement important.**

L'immunisation, par vaccination, est recommandée et particulièrement importante pour les groupes suivants :

- **Les personnes qui présentent un risque élevé de complications ou d'hospitalisation liées à la grippe :**
 - Tous les enfants de 6 à 69 mois
 - Les adultes et les enfants atteints de certaines maladies chroniques
 - Toutes les femmes enceintes et les personnes enceintes
 - Toutes les personnes, quel que soit leur âge, qui résident dans des maisons de soins infirmiers et d'autres établissements de soins de longue durée
 - Les adultes de 65 ans et plus
 - Les personnes qui vivent dans une communauté des Premières Nations, Inuite ou Métis, ou qui en sont originaires, à cause de l'intersectionnalité des déterminants de la santé qui découlent d'un passé de colonisation et de racisme systémique, toujours présents.
- **Les personnes qui pourraient transmettre la grippe à des personnes à haut risque :**
 - Les professionnels de la santé et les autres personnes qui prennent soin de gens dans des établissements de santé et dans d'autres milieux
 - Les contacts familiaux de personnes à haut risque
 - Les personnes qui s'occupent régulièrement d'enfants de 59 mois et moins, que ce soit à domicile ou ailleurs
 - Les personnes qui fournissent des services à des patients à haut risque dans un lieu fermé ou relativement fermé
- **Autres :**
 - Les personnes qui fournissent des services essentiels à la population
 - Les personnes dont les activités professionnelles ou récréatives augmentent le risque d'exposition aux virus de la grippe aviaire A(H5N1)

Pour la déclaration complète, voir la [Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2026-2027](#).

Ce que vous devez savoir

- La grippe est une maladie respiratoire causée par les virus de l'influenza A et B. Au Canada, des éclosions saisonnières se produisent chaque année durant l'automne et l'hiver.
- La plupart des gens se rétablissent de la grippe en 7 à 10 jours. Toutefois, la grippe peut aggraver certaines maladies chroniques et peut mener à des complications graves, à l'hospitalisation, voire à la mort. L'objectif national du programme annuel d'immunisation contre la grippe du Canada est d'empêcher que les gens soient gravement malades de la grippe ou en raison de complications liées à celle-ci.
- En plus de prévenir l'infection grippale, la vaccination antigrippale pourrait avoir d'autres bénéfiques, dont un effet protecteur contre les événements cardiovasculaires (comme les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux [AVS]) chez les personnes à haut risque, telles que celles qui sont déjà atteintes d'une maladie cardiovasculaire.
- La vaccination contre la grippe est recommandée et présente un bon profil d'innocuité chez les femmes enceintes, les personnes enceintes le fœtus en développement et les nouveau-nés.
- Le vaccin contre la grippe saisonnière est nécessaire chaque année, car la protection qu'il confère diminue progressivement au fil du temps et les souches virales en circulation varient d'une année à l'autre.
- Les adultes et les enfants de 9 ans et plus devraient recevoir une (1) dose de vaccin antigrippal chaque année.
- Les enfants de 6 mois à 9 ans qui reçoivent le vaccin contre la grippe saisonnière pour la première fois devraient recevoir deux (2) doses durant de la saison en cours, espacées d'au moins 4 semaines. Pour ceux qui ont reçu au moins une (1) dose durant une saison précédente, il est recommandé d'administrer une (1) seule dose par saison à l'avenir.
- Le CCNI recommande d'utiliser tout vaccin antigrippal adapté à l'âge pour les personnes de 6 mois et plus qui ne présentent pas de contraindications. Pour les adultes de 65 ans et plus, le CCNI recommande d'offrir, lorsque disponibles, le vaccin inactivé contre l'influenza à haute dose, le vaccin inactivé contre l'influenza avec adjuvant ou le vaccin antigrippal recombinant. Advenant le fait qu'aucun d'entre eux ne soit disponible, il est convenable d'utiliser n'importe quel vaccin antigrippal adapté à ce groupe d'âge.
- La disponibilité des vaccins antigrippaux peut varier selon la région et d'une année à l'autre. Pour obtenir des renseignements sur la disponibilité de vaccins antigrippaux précis, consultez les autorités locales de santé publique.
- Les vaccins antigrippaux peuvent être administrés le même jour que d'autres vaccins, y compris les vaccins contre la COVID-19, ou à n'importe quel moment avant ou après.

Le CCNI continuera à surveiller l'évolution des données probantes et mettra à jour ses directives si nécessaire. Pour de plus amples renseignements sur les mises à jour du Guide canadien d'immunisation, ainsi que sur les nouvelles recommandations, déclarations et revues de la littérature du CCNI, [abonnez-vous](#) à notre liste de diffusion.